



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS

Début de séance : 18h35

Président de séance : CROIZARD Christian, Maire

Etaient Présent(e)s : 15

Christian CROIZARD, Marie-Danièle THURU ; Marie-Claude LEMAIRE ; Jonathan CHARRIAUD ; Jimmy HENTRY ; Marie-France BORGHINO ; Pierre VIDAUD ; Jérémy HARMAND ; Renée ZAJAC ; Pascal LABRUNIE ; Sandra TROPEE ; Eric GOURDON ; Bérangère ROQUET ; Jean-Christophe BORDAS ; Sylvie HERRMAN.

Excusés ayant donné pouvoir : 3

Jean-Claude GAUTHIER à Jonathan CHARRIAUD ; Helena RIFFAUD à Jean-Christophe BORDAS ; Pascal MERLE à Christian CROIZARD.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Jimmy HENTRY

Date de la convocation : 19/09/2022

Quorum : 10

Date d'affichage et de publication : 03/10/2022

LES DELIBERATIONS EXAMINEES ET ADOPTEES

DELIBERATION N°2022.26.09.001

Avis de la commune de MANSLE sur le projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Cœur de Charente

DELIBERATION N°2022.26.09.002

DELEGATION MAITRISE D'OUVRAGE : FDAC 2022

Signature d'une convention de mandat avec la Communauté de Communes Cœur de Charente portant délégation de maîtrise d'ouvrage pour le FDAC 2022

DELIBERATION N°2022.26.09.003
BUDGET PRINCIPAL 2022 - Modifications attribution des subventions municipales aux Associations - Article 6574
Décision modificative n°4/2022

DELIBERATION N°2022.26.09.004
MODIFICATION DES TARIFS & MODALITES DE LOCATION DES SALLES, INSTALLATIONS SPORTIVES & EQUIPEMENTS COMMUNAUX

DELIBERATION N°2022.26.09.005
HALTE DE NUIT MEUBLE
Dénonciation de la convention de gestion du local avec AFUS 16

DELIBERATION N°2022.26.09.006
TERRAIN COMMUNAL D'INITIATION VTT & CYCLO-CROSS
Dénomination de l'équipement

DELIBERATION N°2022.26.09.007
OPERATION FACADES
Modification du règlement de l'opération

DELIBERATION N°2022.26.09.008
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE BOURG, RENOVATION DES RESEAUX
Mise en place d'une compensation financière pour soutenir les commerces impactés par les travaux
Annule et remplace la délibération n°2022.10.01.003A